

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 21 SEPTEMBRE 2018

**Financement du cinéma et égalité femmes-hommes :
le HCE salue l'action inédite de Françoise NYSSSEN, Ministre de la Culture**

Six mois après avoir remis à Françoise NYSSSEN, Ministre de la Culture, son rapport sur les inégalités femmes-hommes dans son secteur, **le HCE se réjouit des mesures annoncées ce jour : déploiement de l'éga-conditionnalité** – c'est-à-dire la mise en place de bonus en termes de financements publics selon la place des femmes dans les projets financés par le Centre national du Cinéma (CNC) ; ainsi que la **mise en place de statistiques sexuées** pour les dossiers d'agrément du CNC, et d'une charte de bonnes pratiques.

Dans son rapport « Inégalités entre les femmes et les hommes dans les arts et la culture – Acte II : après 10 ans de constats, le temps de l'action », le Haut Conseil rappelait que **dans le secteur du cinéma, les inégalités sont encore criantes**. Alors qu'elles représentent **plus de la moitié (55%) des étudiant.e.s en école de cinéma**, les femmes bénéficient **d'à peine plus d'un quart (28%) des aides du Centre national du cinéma (CNC)**.

Le HCE appelait à ce que **l'égalité femmes-hommes devienne un critère d'obtention des financements publics** – aides à la création, commandes d'œuvres, programmation ou diffusion - soient conditionnés à des progrès concernant la part des femmes et des hommes artistes.

L'annonce de cet engagement avec le Centre national du Cinéma (CNC) est une excellente nouvelle pour la promotion et la visibilité des femmes dans le secteur cinématographique. A moyens égaux, le talent le sera aussi !

Retrouvez le rapport dans son intégralité : <http://bit.ly/2Gi30Gz>